

PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES APRÈS LEUR RÉINSERTION SOCIALE EN PROVINCE DU SUD-KIVU, RDC.

Mugisho Muhugule*

**Psychosociologue et acteur de protection de l'enfant, +243 846943347, +243 975192936*

***Corresponding Author:**
mugishoarthur2@gmail.com

Résumé

Le présent article porte sur la problématique de l'autonomisation des jeunes après leur réinsertion sociale et vise à découvrir les causes défavorisant l'autonomisation des jeunes et à proposer des approches susceptibles à relever ce défi. Il s'est déroulé pendant le deuxième semestre de l'an 2022 principalement avec les acteurs humanitaires du Sud-Kivu organisant les activités d'accompagnement des jeunes à la réinsertion sociale.

Pour mener à bon port cette recherche, nous nous sommes servi de la méthode systémique appuyée par les techniques documentaire, questionnaire d'enquête ainsi que les interviews. L'échantillon a été constitué à la fois par les agents du service étatique chargé des affaires sociales « DIVAS », celui chargé de la préparation professionnel « INPP », chez une organisation non gouvernementale « SOS Village d'Enfants » et une organisation locale « BVES ».

Les résultats obtenus sont tels que certains territoires de la Province du Sud-Kivu sont faiblement bénéficiaires des actions de réinsertion sociale surtout celui de Mwenga. Les principales causes défavorisant l'autonomisation des jeunes sont l'inexpérience de ceux-ci, le non maîtrise de la formation reçue et l'inadaptation des formations aux milieux de vie des jeunes.

En ce qui est des approches intégratives complémentaires, il faudra songer sur la dynamique des besoins communautaires, des aptitudes et ambitions des participants, des appuis psychothérapeutiques dans la formation ainsi que l'accompagnement après la réinsertion. Dans la mesure du possible, envoyer les jeunes dans un Centre Professionnel de Transit où ils travaillent avec un coach de renom pour y acquérir de l'expérience du travail et de gestion d'une AGR avant de se lancer dans leurs propres activités et ou se faire engager.

Les jeunes à leur tour devront être des participants aux programmes et non des bénéficiaires, en fournissant des renseignements nécessaires à la réussite de leur réinsertion. Ils devront également s'approcher des services étatiques pour recevoir d'eux l'accompagnement nécessaire. Par exemple, avant d'ouvrir une activité, il faudra avoir le permis d'ouverture délivré par le service de PME et solliciter en suite une exonération des taxes et impôts à la DIVAS pendant un ou deux ans d'installation de l'activité.

Nous joignons à l'annexe de ce travail, une proposition technique du processus intégré des approches pour une réinsertion réussie conduisant effectivement à la réintégration socioéconomique.

Mots-clés: Autonomisation, réinsertion sociale et réintégration sociale.

1. INTRODUCTION

Depuis son accession à la souveraineté nationale, la population congolaise n'a cessé d'être victime de guerres tribales, ethniques et des rebellions comme la sécession du Katanga vers 1960-1963, la sécession du Kasai par Albert Kalondji Ditunga, la rébellion Gizengiste 1960-1961, la rébellion Muleliste au Kwilu, la rébellion Gbenye à Kisangani, celle de l'AFDL¹ ...

Au Sud Kivu, pendant ces trois dernières décennies, il s'observe une prolifération de groupes et forces armés irréguliers dont les uns se disant d'autodéfense, d'autres des mai-mai, d'autres encore non connus qui sèment terreur et désolation au sein des populations sud-kivutiennes.

Toutes ces guerres et autres exactions perpétrées par des mouvements insurrectionnaires, ont perturbé sensiblement l'éducation et le développement des enfants congolais dont le nombre non négligeable était/est utilisé comme main d'œuvre.

Les conséquences directes sont la mort, les maladies et l'aliénation² (qui est un trouble de l'esprit les rendant incapables de se réadapter à la vie communautaire normale et se conformer aux règles de vie).

Certains, ayant abandonné les études sans en avoir obtenu le niveau nécessaire, ne sachant ni lire ni écrire, d'autres ayant perdu leurs patrimoines par suite de la guerre et sans autres moyens de subsistance, d'autres encore n'ont développé aucun moyen de subsistance pour leur autoprise en charge.

A côté de cette catégorie des EAFGA et ex-combattants, se greffe un multitude d'enfants et jeunes misérables dont la vulnérabilité est issue de la pauvreté des parents, des catastrophes naturelles des décès des parents, des divorces des parents... On en voit vadrouiller dans la rue, dans les marchés, près des salles de fêtes sans aucune activité mais à la recherche de leur pain quotidien.

Les objectifs du développement durable³ tels que prônés par les nations unies, prévoient entre autre la réduction de la pauvreté, la suppression de la faim, le travail décent et la croissance économique, la lutte contre le changement climatique... à atteindre d'ici 2030. Ces objectifs ne sauraient être atteints que si les Etats et les acteurs humanitaires redéfinissent leurs actions en y intégrant de nouvelles stratégies et approches simples, pratiques et accessibles.

Dans la perspective de venir en aide aux enfants et jeunes vulnérables, le gouvernement congolais à travers le ministère des affaires sociales et humanitaires, s'était fixé des attributions en occurrence la réinsertion sociale après la démobilisation des enfants soldats et excombattants, la protection et la réinsertion des groupes vulnérables ainsi que la promotion du développement communautaire⁴. Cependant, il est étonnant de constater que, pour une forte demande en assistance humanitaire et sociale dans la province du Sud-Kivu, aucun budget n'y est alloué, aucun projet n'y est piloté ni financé, faible taux des ressources humaines ; seul 101 agents sont sous statuts et payés par l'Etat sur les 637 agents en fonction que compte la division actuellement sur toute l'étendue de la province⁵.

Le dernier espoir de ces enfants et jeunes vulnérables restant tourné vers les acteurs humanitaires, « ONG », qui du reste ne peuvent contenir toutes les demandes possibles suite aux ressources limitées, seuls les chançards arrivent à bénéficier de leur accompagnement pour leur réinsertion sociale. Pour la plupart, c'est l'alphabétisation et l'apprentissage des métiers au sein des centres d'apprentissage professionnel.

Par ailleurs, comme le conçoit Paul Didier et Cie, le fondement d'une reconstruction sociale s'apprécie sur base de trois critères à savoir le *critère pédagogique* selon lequel les connaissances inculquées et les méthodes adoptées devraient favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun, le *critère socio-économique* départ lequel les gens formés devraient répondre aux besoins de leurs communautés et le *critère civique et politique* selon lequel, les mœurs, les coutumes et politiques de la communauté devraient favoriser l'insertion des jeunes en son sein⁶.

Il s'observe un double défis après la réinsertion des jeunes: leur inclusion sociale dans la mesure où certains sont déjà acculturés et aliénés, et leur autonomisation en ce sens que malgré les formations et kits de réinsertion reçus, ils restent incapables de s'auto-prendre en charge.

¹ KANKU TCHAMALA Dipas, 2014, Histoire de la RDC, 3^e et 4^e primaire, Kinshasa, Ed. Médiaspaul, p.81-85

² Norbert Sillamy, (S.d), Dictionnaire de psychologie, Paris, Ed. Larousse, sv. Aliénation: Trouble de l'esprit qui rend la vie sociale impossible.

³ ONU, Objectifs du développement Durable.

⁴ MUGISHO ARTHUR, 2017, Rapport de stage de professionnalisation effectué à la DIVAS SN/Sud-Kivu, Bukavu, ULPGL BUKAVU, Inédit.

⁵ Organigramme de la DIVAS SUD-KIVU, affiché dans le bureau du secrétaire général CB des ressources humaines. Consulté le 12 Novembre 2021.

⁶ Paul Didier et Cie, 1966, le bouton du mandarin, l'école face à notre avenir, Belgique, Ed. Casterman, p.44

Voulant comprendre cet état de choses, notre travail répondra aux questions suivantes:

- a) Quelles sont les causes de non autonomisation des jeunes réinsérés après leur retrait des programmes d'assistance humanitaire?
- b) Quelles autres approches peut-on intégrer pour rendre effective la réintégration socioéconomique des jeunes?

Cet article se fixe les objectifs suivants:

- Découvrir les causes qui empêchent l'autonomisation des jeunes après leur réinsertion sociale.
- Proposer aux acteurs humanitaires et sociaux d'autres approches susceptibles de rendre effective la réintégration socio-économique des jeunes et enfants.

D'emblée, nous avons comme impression que les jeunes auraient difficile à s'autonomiser suite à l'inadaptation de leurs produits et services à la demande réelle de leur communauté. Ce faisant, le changement d'approches de routine serait indispensable pour atteindre une réintégration socio-économique réussie et par ricochet, leur autonomisation.

2. CADRE CONCEPTUEL

Pour une bonne et même compréhension des concepts utilisés dans cet article, nous nous proposons d'éclairer nos lecteurs par rapport aux concepts *autonomisation*, *réinsertion sociale*, *réintégration socio-économique*, *l'inclusion sociale* et *le développement communautaire*.

- a) **Autonomisation:** action de rendre autonome, indépendant. Certes, une personne n'est jamais totalement indépendante mais on voudrait que les jeunes réinsérés soient à même de décider sur leur vie, de s'auto-prendre en charge et couvrir leurs besoins sans toujours tendre la main aux tiers.
- b) **Réinsertion sociale :** c'est se réadapter à la vie sociale⁷. C'est une assistance transitoire donnée aux populations vulnérables ou affectées par une crise, qui consiste en des appuis pouvant aider les bénéficiaires à couvrir leurs besoins de base et ceux de leurs familles⁸. Elle se fait par la distribution des vivres et non vivres, par les emplois temporaires...
- c) **Réintégration sociale:** c'est un processus de longue durée, qui s'applique sur les populations vulnérables ou affectées par une crise, avec comme objectif la création des moyens de subsistance durable pour mettre fin à la vulnérabilité de façon permanente et recouvrer le statut social similaire à celui des autres membres de la communauté⁹.
- d) **Développement communautaire:** Il est estimé par le taux d'éducation, d'alimentation, d'infrastructures et des services sociaux de base et du revenu moyen des populations. Grâce à ces indices, on classe les pays développés, moins développés et en voie de développement.
- e) **L'inclusion sociale:** C'est l'approche par laquelle la communauté accepte un nouveau-venu, au même titre que les autres membres permanents. Elle se mesure par le niveau de responsabilité lui accordé, son insertion de leurs services quotidiens, l'acceptation de ses services et produits ainsi que sa participation à la prise de décision.

3. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Dans le cadre de cet article, on note la récente approche 3X6 mise au point par PNUD⁸, depuis 2017 au Congo-Brazza. Elle repose sur trois piliers notamment l'inclusion, l'appropriation et la durabilité. Elle s'exécute en six étapes: l'engagement, la génération rapide des revenus, l'épargne, le joint-venture, l'investissement et l'expansion des marchés.

Cette approche est certes salvatrice, mais elle prône une durabilité excessive d'intervention d'au-moins 4ans et avec des financements exorbitants. Cependant, une prise en charge si longue amènerait certains à oublier complètement leurs responsabilités et alourdiraient davantage la tâche. Ex: Imaginez que pendant la prise en charge d'un jeune, il engrossait une jeune fille du village. Faudra-t-il le sortir du programme pour l'abandonner à son sort, ou l'appuyer à épouser sa femme, où le garder pour terminer la durée de sa prise en charge, ou récupérer sa femme également dans le programme... En psychologie sociale, Mr Raphaël Kasongo, cite kurt lewin en disant que la cohésion sociale est le résultat des forces d'attractions exercées par le groupe à l'égard de ses membres et tendant à les maintenir en son sein⁹. Or comme nous l'avons dit encore, il se pose un problème des produits et services à offrir pour attirer la communauté vers le réinséré, ce qui alourdit cette cohésion et cette inclusion sociale. Lorsque la communauté n'accueille pas bien les personnes réinsérées en son sein, celles-ci peuvent se voir développer la dépression, l'agression ou la vengeance¹⁰. Ce qui s'observe souvent chez les EAFGA, ex-combattants et autres personnes ayant causé des destructions et exactions à la communauté pendant leur appartenance aux forces négatives.

Van heck Ph. renchérit en disant que tant que le phénomène de la toxicomanie subsistera et se développera, aussi longtemps qu'il y aura des facteurs d'exclusion sociale ou culturelle, dans la mesure où la famille et l'école n'offriront

⁷ MARIANE DURAND et al, 2014, *Dictionnaire LE ROBERT DE POCHE*, Paris, Ed. Dictionnaire Le Robert, sv. Réinsertion. ⁸ PNUD, 2017, *Manuel du mécanisme de réintégration socioéconomique*, ⁹ PNUD, idem.

⁸ PNUD, ibidem

⁹ Raphaël KASONGO, 2001, *cours de Psychologie sociale: Notes introductives à la dynamique des groupes appliquées aux organisations de base*, Bukavu, Ed. SOALKI, pp 31-32.

¹⁰ Philip NUN, 2017, *Douze leçons sur le pardon*, Lausanne, Ed. Centre Bibliques, pp 57-58.

pas des repères stables, sources d'identité pour l'individu¹¹. Ce qui ramène à examiner les rôles de la famille et surtout de l'école dans la préparation d'une personne à l'autonomie.

Jean Charles Magabe pense que l'éducation n'est pas une action faite au hasard. Elle poursuit la réalisation d'une intention plus ou moins explicitement exprimée. L'intention générale de toute éducation est de répondre à la question : « Quel type d'homme veut-on former »¹² ? Partant de ce postulat, les humanitaires ne devraient pas se limiter à former en métiers mais à analyser et comprendre ce qu'est le besoin de la communauté et de chaque bénéficiaire pour apprécier le genre de formation à lui inculquer et les méthodes à appliquer.

Cependant les problèmes de l'Afrique sont aussi dus à la pauvreté; il faut résoudre la cause plutôt que les symptômes. Ceci passe d'abord par une exploitation des meilleurs terrains d'Afrique non pour l'exportation mais cette fois pour l'alimentation des populations affamées¹³.

Au Sud-Kivu il s'observe des milliers d'hectares de terres arables, la problématique de gestion des déchets dans des villes, le délabrement des infrastructures... A la lumière de l'ouvrage SEKO PHIRI, on réfléchirait par exemple à former ces jeunes gens aux travaux de transformation des déchets, de l'agriculture... et l'on sera petit à petit entrain d'atteindre certains des objectifs du développement durable.

4. ASPECTS METHODOLOGIQUES a) Milieu d'étude

La province du Sud-Kivu est l'une des vingt-six provinces que comptent actuellement la République Démocratique du Congo¹⁴. Elle fait partie de l'ancien Kivu avant le découpage. Elle se situe sur une latitude de 3°0'44.969'' Sud et 28°17'57.966 de longitude Est. Elle est caractérisée par un relief montagneux comportant plusieurs montagnes et collines.

C'est une province limitrophe de deux pays notamment le Rwanda et le Burundi qui se partagent plusieurs activités et échanges économiques et culturelles d'où la raison même de la création du Communauté Economique des Pays de Grands Lacs « CEPGL ».

Suite à sa complexité culturelle, ses ressources minières et forestières; elle est tant envoutée par les prédateurs internes et externes qui, dans la recherche de leurs intérêts, déstabilisent parfois sa population. On y enregistre des guerres, des groupes armés, des milices et groupes rebelles non contrôlés. Du fait de la recherche accrue des intérêts personnels, de la pauvreté et la faiblesse de l'Etat, l'éducation et le développement des jeunes connaissent de sérieux problèmes. Raison pour laquelle nous menons même cette étude.

b) Méthodes et techniques

Pour la réalisation de cet article, nous avons fait usage de la méthode systémique qui est l'ensemble d'éléments interdépendants, un processus vu comme un ensemble d'activités physiques (personnel, équipements, matériel, machine, matière première, information...) comme ressources pour transformer les éléments entrants en produits finis¹⁵.

Dans le cas d'espèce, cette méthode nous a été utile en ce sens qu'elle nous permet d'étudier les interactions entre ces différentes ressources pour découvrir les causes conduisant à la non autonomisation des jeunes après leur réinsertion sociale et y apporter de nouvelles approches susceptibles de conduire aux outputs escomptés. Elle a été appuyée par la technique documentaire, l'interview et le questionnaire d'enquête grâce auxquelles les données de cet article ont été récoltées.

S'agissant du traitement des données nous appliquons la moyenne arithmétique simple dont la formule ci-dessous.

Moyenne= $\frac{\text{somme des données}}{\text{effectif total}}$ Ainsi que le pourcentage par la formule

Pourcentage= $\frac{\text{frequence observée} \times 100}{\text{effectif total}}$

c) Population d'étude

Notre article concerne les enfants et jeunes vulnérables ayant connu des événements compromettant leur développement normal. Il s'agit des enfants de la rue, des enfants associés aux forces et groupes armés, les enfants abandonnés, les ex-combattants, les jeunes démunies et autres faisant objet d'assistance humanitaire pour une réinsertion et une réintégration socio-économique.

¹¹ Ph. VAN HECK, 1995, *Aspect judiciaire de la problématique de la drogue*, in *DROGUES ET PRISON*, Bruxelles, Ed. la charte, p.25

¹² Jean Charles MAGABE et Cie, 1997, *Connaitre pour enseigner*, Bukavu, Ed. CERUKI/ISP, p 2

¹³ SEKO PHIRI, 1991, CNUD : *Développement ou décoration des vitrines*, in *Education des adultes et développement*, N°37, Allemagne Ed. Heribert Hinzen, p.84

¹⁴ RDC, *Constitution de la République, promulguée le 18 Février 2006*

¹⁵ FLAUS cité par PATRICK BUKASA, 2013, *les engins d'un site web dans une entreprise de presse. Cas du groupe média 7*, Université Catholique du Congo, Mémoireonline, LMD.

Dans le cadre pratique, notre population est composée des acteurs sociaux et étatiques intervenant dans la chaîne de la réintégration sociale et de développement communautaire. Il s'agit des ONG, des services étatiques en charge de l'assistance humanitaire « DIVAS », en charge des jeunes « DIVIJEUNESSE, les Centres d'Apprentissage Professionnel et les Centres de Rattrapage Scolaire.

Tableau 1: Répartition des acteurs sociaux dans la Province du Sud-Kivu

DESIGNATION	NOMBRE	%
Services Etatiques	3	1.0
Agences Multinationales	8	2.9
Bailleurs des fonds	2	0.7
ONG Internationales	63	22.7
ONG Locales	202	72.7
TOTAL	278	100

Source: OCHA, RDC Sud-Kivu, 2022

Au regard de ce tableau, il ressort qu'au Sud Kivu il y a 278 organisations à caractère humanitaire qui promeuvent les droits des enfants, des femmes et des jeunes de différentes manières.

Utilisant les mêmes approches, elles aboutissent généralement aux mêmes résultats et connaissent les mêmes défis

d) Echantillon d'étude

Pour la récolte des données nécessaires à cette étude, nous avons choisi d'appliquer l'échantillonnage aléatoire étant donné que ces acteurs organisent tous les activités de réintégration sociale et communautaire; et appliquent presque les mêmes approches. Nous avons ainsi choisi quatre institutions dont un service de l'Etat chargé d'assistance humanitaire « DIVAS », un service de l'Etat chargé de la Préparation Professionnelle « INPP », une ONG locale « BVES » et une ONG Internationale « SOS Village d'Enfants ».

Tableau 2: Répartition de l'échantillon d'étude

DESIGNATION	STRUCTURE	EFFECTIF	%
Service étatique humanitaire	DIVAS SK	10	25
Service étatique de formations	INPP Sud-Kivu	10	25
Organisations internationales	SOS VE	10	25
Organisation locales	BVES	10	25
TOTAL		40	100

Source: Nos confections

Nous avons ainsi réparti ces structures pour appréhender les données selon la politique gouvernementale, selon les besoins locaux exprimés par les organisations locales et selon les bienfaiteurs et bailleurs des fonds intervenant dans les mêmes secteurs.

5. ANALYSE DES RESULTATS

La présente étude menée a porté principalement sur la problématique de l'autonomisation des jeunes après leur réinsertion sociale. Les questions de recherche ont visé à découvrir les causes de la faible autonomisation des jeunes « le manque d'employabilité », les approches intégrative et complémentaire aux approches existantes et enfin les recommandations pratiques des jeunes pour leur employabilité.

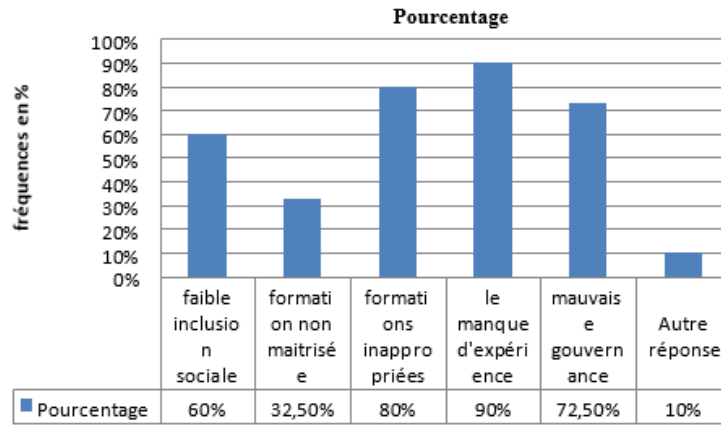
Tableau 3. Les territoires bénéficiaires des services de réinsertion sociale dans la province du Sud-Kivu

Territoires ou ville	Fréquence des assistances en insertion sociale
Ville de Bukavu	Très élevée
Territoire de walungu	Elevée
Territoire de Kabare	Elevée
Territoire de Mwenga	Très faible
Territoire de Kalehe	Faible
Territoire de Shabunda	Faible
Territoire de fizi	Très élevée
Territoire d'Uvira	Très élevée
Territoire d'Idjui	Faible

Source: OCHA, Sud-Kivu; Révisée en Février 2021

Il ressort de ce tableau que les activités de réinsertion sociale sont organisées dans tous les territoires de la Province du Sud-Kivu mais à des fréquences différentes. Les milieux les plus bénéficiaires sont la ville de Bukavu, le territoire d'Uvira, de Fizi, de Walungu et de Kabare. En revanche, le territoire de Mwenga est moins bénéficiaire de ces actions et quasi inexistant dans les actions humanitaires.

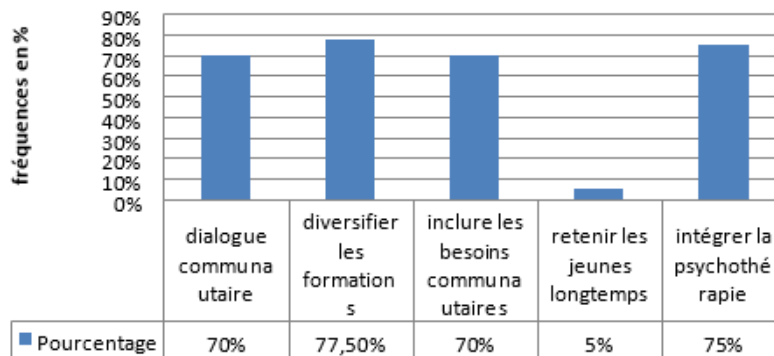
Graphique 1. Les causes de la non autonomisation des jeunes après réinsertion sociale



Source: Enquête sur terrain

Au vu des résultats présents dans le graphique, il ressort que les principales causes défavorisant l'autonomisation des jeunes sont l'inexpérience des jeunes pour créer ou trouver de l'emploi à 90% de cas, ainsi que l'inadaptation des formations aux milieux de vie des jeunes à 80%. Il s'en suit la mauvaise politique de gouvernance communautaire 75,5% de cas ainsi que le manque d'inclusion sociale des jeunes pour 60% de cas. Cependant, d'autres causes sous-jacentes s'y greffent notamment le manque de collaboration des jeunes avec les services étatiques, le faible accompagnement des jeunes après leur réinsertion, le détournement des fonds destinés au processus normal de réinsertion par les politiques et le non respect des conventions et promesses données par le gouvernement surtout pour les cas de ex-combattants.

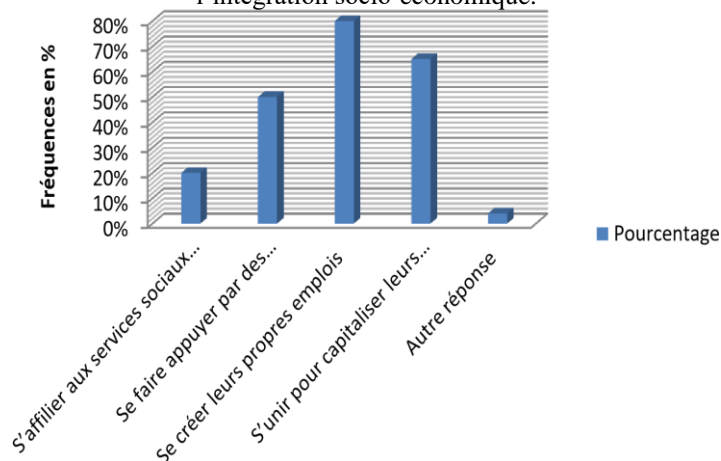
Graphique 2. Les approches intégrative et complémentaire pour la réussite de la réinsertion



Source: Nos enquêtes sur terrain

S'agissant des approches intégrative complémentaire, au vu de ces résultats, il ressort qu'il faudra renforcer les sortes de techniques de formations, intégrer les appuis psycho-sociothérapeutiques et intégrer les besoins communautaires dans le processus de réinsertion sociale.

Graphique 3. Stratégies proposées aux jeunes pour assurer leur autonomie après la réinsertion sociale pour atteindre l'intégration socio-économique.



Source : Nos enquêtes sur terrain

Au regard de présents résultats, les jeunes devraient se créer leurs propres emplois et s'unir pour capitaliser leurs compétences. Ils devront également se faire accompagner par des coaches expérimentés de leurs milieux de vie, ceux qui ont déjà une certaine crédibilité de la part de la population communautaire.

6. INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats ci-haut présentés venant des actionnaires humanitaires présents dans la Province du Sud-Kivu nécessitent une certaine analyse en vue d'en tirer des conclusions et recommandations spécifiques, mesurables, atteignables et réalisables dans un délai raisonnable.

6.1. De la représentation des actionnaires humanitaires dans les territoires de la province du Sud-Kivu

Dans la Province du Sud-Kivu, on compte en plus des organisations locales et étatiques, huit agences multinationales à savoir l'UNFPA, l'UNICEF, l'UNCHR Bukavu, Uvira et Baraka, l'UNOPS Bukavu, la MONUSCO et le DDRRR, deux bailleurs des fonds entre-autre l'ECHO et le DOC, trois mouvements de CROIX ROUGE, quatre organisations internationales notamment BGR, GFA, GIZ et WCS et soixante-trois organisations non gouvernementales internationales¹⁶. Le tout faisant un total de 278 actionnaires humanitaires en y insérant les 202 organisations locales.

Pratiquement, on sent une forte présence des actionnaires humanitaires dans la province, cependant on se demandera pourquoi l'on ne sent pas vraiment leur impact sur la vie communautaire des sud-kivuciens et spécialement les jeunes désœuvrés qui, à force du chômage se laissent désespérément attraper par les ennemis de la paix qui les utilisent comme main d'œuvres dans les milices et rebellions pour déstabiliser la province et le pays en général.

Nous estimons que cette présence concentrée dans la province, souffrirait des approches appropriées et du pragmatisme dans leurs planifications et mise en œuvre des actions de réintégrations sociales. Comme dit-on ; la même formule conduit aux mêmes résultats ; il est temps de revoir les approches et innover pour accroître l'employabilité des jeunes, un des piliers de développement et de la sécurité au Sud-Kivu.

6.2. Des causes défavorisant l'autonomisation des jeunes après la réinsertion sociale

A l'issue des résultats obtenus, l'on remarque que les causes principales sont entre-autre l'inadaptation des formations au milieu de vie des jeunes, l'inexpérience et la mauvaise politique de gouvernance communautaire.

S'agissant de formations données en préparatif de la réinsertion sociale, il se révèle que certaines formations sont dans une inadéquation manifeste avec les milieux de vie. Par exemple, une organisation X de la place, aurait formé des jeunes en mécanique automobile à Shabunda alors qu'on y voit rarement de véhicules et engins roulants. On se demanderait de savoir, quels engins répareront ces jeunes après leurs réinsertions même si on leur donnait le kit de réinsertion? Ne serait-ce pas bon, par exemple, de leur apprendre l'agriculture favorable à leur milieu? Le comble est que beaucoup de projets se planifient dans les bureaux sans avoir des données préalables des terrains. En faisant ainsi, on aura rencontré un des orientations stratégiques pour le secteur d'éducation et de formation « SSEF » à savoir *l'adaptation des formations pour favoriser l'insertion sociale des jeunes afin de promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance de l'emploi*¹⁷.

S'agissant de l'inexpérience des jeunes pour créer ou trouver de l'emploi, cela aussi est vrai. Les jeunes terminent leurs études et/ou formations sans expériences nécessaires dans le domaine de formation. C'est qui est naturellement possible. Cependant, pour aider les jeunes, il serait mieux de les affilier directement aux services sociaux communautaires afin qu'ils y apprennent au fur et à mesure le travail avant de se lancer dans leur propre emploi. Au service, il y a plusieurs défis ne faisant pas nécessairement objet d'études pendant la formation. Ils apprendront à les escamoter et s'habituer aux péripéties professionnelles. Ce qui les rendra éligibles à créer leurs propres emplois ou se faire engager dans les structures existantes. Ainsi, on atteindra aussi la finalité de l'enseignement au Congo, qui est de former une personne capable de s'auto-prendre en charge, utile à lui-même et à toute la communauté afin de promouvoir le développement intégral de la société¹⁸.

S'agissant de la gouvernance communautaire, on aurait aimé que les leaders communautaires accordent un certain privilège aux jeunes et personnes réinsérés en les utilisant dans les actions sociales de base, en leur facilitant des exonérations fiscales pendant une période donnée qui suit la création de leurs emplois. Nous étant rendus à la DIVAS dans le cadre ce plaidoyer, elle nous a assuré qu'elle offre ce service à tout celui qui le demande juste par présentation du permis d'ouverture de son activité.

6.3. Des approches intégrative et complémentaire dans le processus de réinsertion sociale

Le processus de réinsertion sociale en vigueur chez les humanitaires utilise généralement les approches de formation en métiers, l'octroi des AGR et des kits de réinsertion comme piliers de la réinsertion sociale. Cependant, une réinsertion ne conduisant pas à la réintégration socio-économique n'en est pas une. C'est ainsi qu'il nous semble très pertinent d'inclure des approches comme : l'étude préalable des potentiels communautaires pour adapter les formations à donner aux jeunes,

¹⁶ OCHA, liste des contacts humanitaires du dans le Sud-Kivu, février 2021.

¹⁷ RDC, *Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025*, p. 34

¹⁸ Jean Charles MAGABE et Cie, Op.cit p 5

une bonne sensibilisation communautaire pour accueillir les jeunes à réinsérer surtout les EAFGA et Ex-combattants, affilier les jeunes aux services sociaux de base « CLD, société civile, relais communautaire... », Orienter les jeunes dans des centres professionnels de transit pour y acquérir de l'expérience professionnelle et y acquérir une crédibilité communautaire, accompagner les jeunes dans la gestion de la fiscalité et l'écoulement de leurs produits.

6.3.1. Du Centre Professionnel de Transit « CPT »

En parlant du Centre Professionnel de Transit, nous faisons allusion à un centre mis en place par l'organisation afin de recevoir les jeunes ayant fini leurs études et/ou leurs formations avant de les lancer au marché proprement-dit du travail. Il comprendra les étapes suivantes:

- Ressembler les jeunes selon leurs formations de manière à créer une complémentarité de leurs connaissances.
EX: En ouvrant un centre de métiers, on peut y engager des menuisiers, des mécaniciens, des couturiers, des logisticiens, des économistes et des chauffeurs.
- Leur trouver des coaches de renom dans les milieux qui seront pris en charge par l'organisation afin d'inculquer aux jeunes les notions relatives aux approvisionnements, aux politiques d'écoulement, à la gestion des partenaires, à la gestion du fisc et des péripéties professionnelles. Les produits réalisés bien qu'ils le seront sous la notoriété des coaches, la communauté appréciera cependant le travail des jeunes qu'ils verront à l'œuvre dans les ateliers et commencer à leur faire confiance.
- Les jeunes au sein du CPT seront payés selon leurs écoulements et/ou leurs recettes accumulées. Ce qui leur donnera le goût de travailler fort afin d'accumuler plus.
- Le CPT devra solliciter une exonération de la part des services étatiques pour ne pas se confronter aux lourdes charges en amont.
- Les jeunes qui se seront familiarisés avec le métier pourront alors créer les leurs ou se faire engager car ayant acquis de l'expérience requise.

6.3.2. De l'accompagnement des jeunes dans la gestion du fisc et l'écoulement des produits

S'agissant de l'accompagnement étatique, la DIVAS nous a rassuré pouvoir accompagner les jeunes et les personnes vulnérables dans la création des petits travaux de subsistance durant un à deux ans en leur octroyant l'*attestation d'indigence en vue d'exonération des taxes et exigences fiscales durant la période couverte par le document en soi*¹⁹. Ceci se fera sur présentation d'un *permis d'ouverture d'une activité économique* délivré par le service de PME dont le coût ne dépasse pas 30\$²². Pour faciliter l'écoulement de leurs produits, il faut se rassurer que ceux-ci correspondent aux besoins réels de leurs communautés et en faire une promotion de prix.

6.3.3. Des appuis psycho-socio-thérapeutiques

Plusieurs jeunes sont mentalement déséquilibrés suite aux événements macabres qu'ils ont eu à traverser un certain moment de leur vie. Ils nécessitent en plus des formations en métiers, un accompagnement psychologique solide. Nous suggérons par exemple d'inclure les séances de la TCM, le YOGA et le SPORT dans le cursus de formation.

6.4. De la participation effective des jeunes dans le processus de réintégration sociale

Les jeunes, à leur tour, ne devraient pas attendre que tout soit fait par les actionnaires humanitaires. Ils devraient participer en renseignant sur les lieux de leur réinsertion et les motifs du choix opérés, des aptitudes antérieures pouvant être capitalisées ou renforcées lors de leur préparation à la réinsertion, d'éventuels obstacles pouvant mettre à mal leur auto-prise en charge.

7. CONCLUSION

Cet article a porté sur la problématique de l'autonomisation des jeunes après leur réinsertion sociale dans la Province du Sud-Kivu. Les grandes questions de recherches étaient de savoir les causes de non autonomisation des jeunes après leur réinsertion et les approches pouvant être intégrées pour la réussite de l'insertion dont l'objectif était de proposer aux acteurs humanitaires et sociaux d'autres approches susceptibles de rendre effective la réintégration socio-économique des jeunes et enfants. Pour y arriver, nous avons fait usage de la méthode systémique avec comme technique la documentation, l'interview et le questionnaire d'enquête.

Les données ont été présentées dans des graphiques et analysées par la technique de pourcentage simple. Les résultats obtenus quant aux causes, sont tels que certains territoires sont faiblement bénéficiaires des actions humanitaires à l'occurrence le territoire de Mwenga. Les principales causes défavorisant l'autonomisation des jeunes sont l'inexpérience de ceux-ci, le non maitrise de la formation reçue et l'inadaptation des formations aux milieux de vie des jeunes.

En ce qui est des approches intégrative et complémentaire, il faudra songer sur la dynamique des besoins communautaires, les appuis psychothérapeutiques dans la formation ainsi que l'accompagnement après la réinsertion.

¹⁹ LUC KUKWANGOMA, *Chef de bureau de Protection de l'enfant à la DIVAS SK, interview accordé le 12 Novembre 2021.*

²² NABINTU CIGANGU, Officier de Police Judiciaire à compétence générale, interview accordé le 24/11/2021

Les jeunes à leur tour devront être des participant's aux programmes et non des bénéficiaires en fournissant des renseignements nécessaire à la réussite de leur réinsertion. Ils devront également s'approcher des services étatiques pour recevoir d'eux l'accompagnement nécessaire.

Ainsi, grâce aux résultats obtenus, voici une proposition technique du processus de réinsertion sociale.

Tableau 4. Proposition technique du processus de réinsertion sociale

ACTIONS	OBJECTIFS	ACTEURS	PERIODE
Sensibilisation des jeunes à la réinsertion sociale	Donner aux jeunes le souci de l'auto-prise en charge	Assistants sociaux	Avant le recrutement dans les centres
Visite des communautés respectives de ces jeunes	Etudier les potentialités de leurs environnements, Et découvrir les besoins sociaux de leurs communautés	Les psychologues et les leaders locaux	Avant le début des formations
Renseignements sur les potentialités des jeunes ainsi que leurs ambitions	Adapter les potentielles formations aux aptitudes et ambitions des jeunes	Les services d'OSP	Avant le début des formations
Recrutement des formateurs avérés et leur capacitation	Recruter des coaches à la hauteur de la tâche	Chef des programmes	Avant la formation
Recrutement d'un/des psychologues	Fournir un appui psychothérapeutique aux jeunes à problèmes mentaux	Coordination du projet	Pendant la formation
Poursuite des dialogues communautaires	Préparer la communauté à recevoir les jeunes après leur réinsertion	Leaders locaux et mobilisateur communautaire	Pendant la formation
Affiliation des jeunes formés aux services sociaux ou au Centre Professionnel de Transit	Faciliter les jeunes à acquérir l'expérience professionnelle dans leur domaine de formation.	Chargé des formations	A la fin de la formation
Paiement des frais étatiques pour l'ouverture des AGR à la PME	Obtenir un permis d'ouverture et une attestation d'indigence en vue d'exonération des taxes	Comptabilité de l'organisation	Après la formation
Recrutement des coaches ou affiliation des jeunes aux coaches connus du milieu	Accroître leur expérience et créer une crédibilité communautaire en vue de la consommation des leurs produits et services.	Chargé des formations	Après la formation
Accompagnement des jeunes dans la gestion et le management	Approfondir les connaissances sur la gestion des défis professionnels	Coordination de l'organisa-tion	Après la formation
Insertion des jeunes dans leurs milieux respectifs	Les faire participer au développement de leur communauté	Leaders communautaires	Lors de l'insertion

8. BIBLIOGRAPHIE

[1]. FLAUS cité par PATRICK BUKASA, (2013), les engins d'un site web dans une entreprise de presse. Cas du groupe média 7, Université Catholique du Congo, Mémoireonline, LMD.

[2]. Jean Charles MAGABE et Cie (1997), Connaitre pour enseigner. Bukavu, Ed. CERUKI/ISP, p 2

[3]. KANKU TCHAMALA Dipas, (2014), Histoire de la RDC, 3^e et 4^e primaire. Kinshasa, Ed. Médiaspaul, p.81-85

[4]. LUC KUKWANGOMA, Chef de bureau de Protection de l'enfant à la DIVAS SK, interview accordé le 12 Novembre 2021.

[5]. MARIANE DURAND et al, (2014), Dictionnaire LE ROBERT DE POCHE, Paris, Ed.

[6]. Dictionnaire Le Robert, sv. Réinsertion.

[7]. MUGISHO ARTHUR, (2017), Rapport de stage de professionnalisation effectué à la DIVAS SN/Sud-Kivu, Bukavu, ULPGL BUKAVU, Inédit.

[8]. NABINTU CIGANGU, Officier de Police Judiciaire à compétence générale, interview accordé le 24/11/2021

[9]. Norbert Sillamy, (S.d), Dictionnaire de psychologie, Paris, Ed. Larousse, sv.

[10]. Aliénation: Trouble de l'esprit qui rend la vie sociale impossible.

[11]. OCHA, liste des contacts humanitaires du dans le Sud-Kivu, février 2021.

[12]. ONU, Objectifs du développement Durable.

[13]. Organigramme de la DIVAS SUD-KIVU, affiché dans le bureau du secrétaire général CB des ressources humaines. Consulté le 24 Août 2017.

[14]. Paul Didier et Cie, (1966), le bouton du mandarin, l'école face à notre avenir, Belgique, Ed. Casterman, p.44

[15]. Ph. VAN HECK, (1995), Aspect judiciaire de la problématique de la drogue, in DROGUES

[16]. ET PRISON, Bruxelles, Ed. la charte, p.25

[17]. Philip NUN, (2017), Douze leçons sur le pardon, Lausanne, Ed. Centre Bibliques, pp 57-58.

[18]. PNUD, (2017), Manuel du mécanisme de réintégration socioéconomique,

[19]. Raphaël KASONGO, (2001), cours de Psychologie sociale: Notes introductives à la dynamique des groupes appliquées aux organisations de base, Bukavu, Ed. SOALKI, pp 31-

[20]. 32.

[21]. RDC, Constitution de la République, promulguée le 18 Février 2006

[22]. RDC, Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025, p. 34

[23]. SEKO PHIRI, 1991, CNUD: Développement ou décoration des vitrines, in Education des

[24]. adultes et développement, N°37, Allemagne Ed. Heribert Hinzen, p.84 www.Ocha.org: L RDC Sud-Kivu, liste des contacts humanitaires février 2021